

# L'emploi de la main-d'oeuvre féminine en Allemagne

Autor(en): **Gueybaud, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de  
l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 616

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264512>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

*L'infériorité des femmes vient de leur habitude de vivre en tutelle. On ne développe que les forces dont on a besoin.*

Emile AUGIER.

<p><b>DIRECTION ET RÉDACTION</b> M<sup>lle</sup> Emilie GOURD, 17, rue Töpffer</p> <p><b>ADMINISTRATION</b> M<sup>lle</sup> Renée BERGUER, 7, route de Chêne</p> <p>Compte de chèques postaux I. 943</p>	<p>Organe officiel des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses</p> <p>Les articles signés n'engagent que leurs auteurs</p>	<p><b>ABONNEMENTS</b> SUISSE..... Fr. 6.— ÉTRANGER... » 8.— Le numéro... » 0.25</p> <p><b>ANNONCES</b> 11 cent, le mm. Largeur de la colonne: 70 mm.</p> <p>Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> janvier, à partir de juillet, il est édité des abonnements de 6 mois (3 fr.) établis par la mesure de l'année en cours.</p>
--	---	---

**AVIS IMPORTANT**

La Rédaction du « Mouvement Féministe » prie tous ses collaborateurs et correspondants de bien vouloir prendre note que, dès maintenant et jusqu'à nouvel avis, son adresse est

**Crêts de Pregny, près Genève**  
et que tout envoi fait à la rue Töpffer subit de ce fait un retard d'un courrier en tout cas.

## La Femme et la Démocratie : session à Berne

Le Groupement suisse « La Femme et la Démocratie » a siégé à Berne les 25 et 26 avril, sous la présidence de Mme Gschwind (Bâle). L'assemblée des déléguées, le samedi soir, a pris connaissance avec grand intérêt de tous les efforts en cours pour créer un esprit de communauté et de confiance, base de toute démocratie vivante. La collaboration avec différentes organisations travaillant dans le même esprit représente pour notre mouvement une force et un encouragement. Une réunion prévue pour le mois de septembre aura pour but de définir quel doit être notre programme d'après-guerre.

La journée du dimanche nous a offert une nourriture intellectuelle sans rationnement aucun ! Elle a évoqué les difficultés énormes auxquelles se heurtent et se heurteront toutes les tentatives de réorganisation économique et l'impossibilité de prévoir la marche de la production dans l'après-guerre.

Dans son introduction, la présidente a fait ressortir comment le peuple suisse, grâce à son esprit d'initiative et à son niveau élevé de culture, fera certainement son chemin, mais comment il lui faut retrouver cet esprit de solidarité qui animait notre peuple à l'origine de la Confédération. A notre démocratie politique, doit s'ajouter la démocratie économique, et l'ordre moral tel qu'il s'est enseigné à l'Ecole doit être appliqué également dans le domaine de l'Economie.

Puis ce fut le tour de M. Bernet (Zurich), secrétaire général de la Fédération suisse des Organisations d'employeurs de développer ses vues sur le présent et sur l'avenir. En pleine guerre économique, dit-il, notre pays a besoin des femmes. Elles sont à la brèche à chaque instant et toutes leurs actions, toutes leurs paroles contribuent ou nuisent à notre force de résistance. Voici les principes qui semblent s'imposer à nous : développer avant tout le travail qualifié, afin que l'économie puisse toujours s'adapter rapidement aux besoins de l'heure ; créer une coopération étroite de toutes les forces pour arriver à un rendement maximum ; accepter toutes les restrictions que nous imposera à nous aussi l'appauvrissement général résultant de la guerre ; nous tenir prêts à servir de terrain de rencontre et d'entente entre les différentes forces qui régissent le monde ; et enfin créer des relations nouvelles entre le travail et l'entreprise, pour intéresser l'ouvrier à sa branche de production, et l'encourager à son travail par des mesures sociales diverses.

M. Kramer, qui a pris la parole ensuite comme représentant des travailleurs salariés, constate qu'un grand pouvoir économique est centralisé dans certains groupements financiers et que le principe de la propriété régit nos moyens de production. Il voit un danger dans le fait que ceux qui détiennent les finances sont une minorité politique, qui, craignant la masse de ceux qui n'ont rien, risqueraient de combattre pour cette raison le principe de l'égalité politique. Ce qu'il faudrait, au contraire, c'est démocratiser l'économie en mettant certaines branches de production dans les mains de tous : ainsi quelques industries-clés, telles que la production d'électricité, celle des armements, une partie de l'industrie hôtelière devraient devenir propriété des communes, des cantons ou de la Confédération. Les petites entreprises, par contre, et l'artisanat, où le

## Un mois de propagande : L'abonnement au « Mouvement » à moitié prix

Dès maintenant, et jusqu'au 15 juin prochain, nous servirons à tout nouvel abonné qui en effectuera le paiement un abonnement au « Mouvement » valable jusqu'au 31 mars 1943, et cela à moitié prix, soit pour 3 fr. au lieu de 6 fr.

...Un cadeau à de nouveaux abonnés ? Que non pas, et cela serait injuste à l'égard de tant d'anciens amis qui nous soutiennent de tout leur effort avec une fidélité dont nous sommes profondément reconnaissantes. Mais un geste hardi pour atteindre de nouveaux cercles, pour faire faire connaissance avec notre journal à de nouveaux lecteurs, pour lui gagner de nouvelles sympathies et lui permettre ainsi, et à la fois, de mieux balancer son budget, dont l'équilibre est toujours bien fragile, et de mieux pénétrer dans des milieux bien divers. Pareille propagande faite l'an dernier nous vaut maintenant une proportion de renouvellement d'abonnements à plein tarif qui constitue une expérience suffisamment encourageante pour que nous recommencions à employer le même système cette année.

Car, et il ne faut pas nous lasser de le répéter, plus nombreux seront nos abonnés, plus bas sera le prix de revient du Mouvement, en vertu de la paradoxale arithmétique des imprimeurs qui veut que, plus faible soit le nombre d'exemplaires livrés, plus considérables soient les frais. Plus nous avons d'abonnés et de lecteurs, moins cher nous coûtera notre journal ! et le jour où chaque abonné ancien nous amènerait un abonné nouveau, nous ferions automatiquement de la sorte baisser si considérablement nos dépenses que nous réaliserions même un bénéfice ! — C'est sans doute beaucoup, c'est trop demander que d'en arriver là du premier coup ! et pourtant si chacun, si chacune, voulait nous aider de cette façon, combien vite s'effaceraient nos soucis financiers !...

Reprenons donc l'essai de l'an dernier, et que, comme l'an dernier, nos abonnés veuillent bien collaborer à cette tâche. Que les uns nous fassent de la propagande auprès de leurs relations et connaissances, leur représentant que payer 3 fr. pour un abonnement de 9 mois de durée, soit 33 centimes par mois, c'est au jour d'aujourd'hui une affaire encore assez avantageuse ! Que les autres, ceux qui le peuvent, offrent eux-mêmes un de ces abonnements en cadeau à un membre de leur famille, à une amie, voire même à une institution (restaurant anticoolique, bibliothèque populaire, école, home familial...) Que d'autres encore qui le peuvent également versent simplement cette somme à notre fond de propagande : combien de listes de noms n'avons-nous pas de femmes, travailleuses au maigre budget, petites rentières qui comptent leurs centimes, et pour lesquelles un abonnement ainsi offert est non seulement une aubaine bienvenue, mais une fenêtre ouverte sur un horizon plus large... Et que tous et toutes soient dès aujourd'hui remerciés pour ce geste d'entraide ainsi accompli en faveur de notre journal, qui, depuis trente ans tout à l'heure, a vaillamment doublé le cap de tous les orages, et travaillé sans se lasser à la défense des causes justes.

ment nos dépenses que nous réaliserions même un bénéfice ! — C'est sans doute beaucoup, c'est trop demander que d'en arriver là du premier coup ! et pourtant si chacun, si chacune, voulait nous aider de cette façon, combien vite s'effaceraient nos soucis financiers !...

Reprenons donc l'essai de l'an dernier, et que, comme l'an dernier, nos abonnés veuillent bien collaborer à cette tâche. Que les uns nous fassent de la propagande auprès de leurs relations et connaissances, leur représentant que payer 3 fr. pour un abonnement de 9 mois de durée, soit 33 centimes par mois, c'est au jour d'aujourd'hui une affaire encore assez avantageuse ! Que les autres, ceux qui le peuvent, offrent eux-mêmes un de ces abonnements en cadeau à un membre de leur famille, à une amie, voire même à une institution (restaurant anticoolique, bibliothèque populaire, école, home familial...) Que d'autres encore qui le peuvent également versent simplement cette somme à notre fond de propagande : combien de listes de noms n'avons-nous pas de femmes, travailleuses au maigre budget, petites rentières qui comptent leurs centimes, et pour lesquelles un abonnement ainsi offert est non seulement une aubaine bienvenue, mais une fenêtre ouverte sur un horizon plus large... Et que tous et toutes soient dès aujourd'hui remerciés pour ce geste d'entraide ainsi accompli en faveur de notre journal, qui, depuis trente ans tout à l'heure, a vaillamment doublé le cap de tous les orages, et travaillé sans se lasser à la défense des causes justes.

La DIRECTION et l'ADMINISTRATION.

Compte de chèques postaux N° 1. 943. Il est bien entendu que, SEULS, de nouveaux abonnés sont mis au bénéfice de ce prix de propagande.

capital ne joue pas un rôle prépondérant, resteraient indépendantes. L'importation devrait s'organiser sur une base coopérative ; quant à la consommation, elle doit également être représentée dans l'ordre d'une économie démocratisée.

M<sup>lle</sup> Gourd, malheureusement empêchée par sa santé de participer à cette réunion, avait envoyé le texte de son exposé sur *La place de la femme suisse dans une démocratie économique*, dont M<sup>lle</sup> Karmin donna lecture. Persuadée que le travail de la femme doit avoir sa place dans l'économie de notre pays, aussi bien du fait du concours indispensable qu'elle lui apporte que de celui d'une inévitable évolution sociologique, et revendiquant comme l'application d'un des principes de la démocratie le droit pour tout être humain de participer à la vie économique collective, M<sup>lle</sup> Gourd ne peut pourtant s'empêcher de signaler avec inquiétude toutes les attaques portées actuellement contre l'activité rémunérée de la femme, et qui ne lui font rien présager de bon à cet égard de l'immédiat après-guerre. Le fait de la démobilisation d'une part et de la crise de chômage qui en résultera, la propagande faite d'autre part avec d'excellentes intentions, mais sans beaucoup de clairvoyance, pour le retour de la femme au foyer, auront certainement une répercussion dangereuse ; et la conférencière d'énumérer les moyens d'y parer. Ceci d'abord, en s'opposant à toute réglementation prohibitive imposée en bloc, qui ne peut être qu'injuste comme l'est toujours toute mesure d'exception ; ceci ensuite, en réclamant l'affirmation et l'application du principe à *travail égal, salaire égal*, qui basera le choix du travailleur sur sa valeur et non sur son sexe. La rétribution de la ménagère pour son travail domestique, l'accès des femmes aux postes supérieurs, et enfin, *last but not least*, la garantie des droits économiques que constituent ces droits politiques qui manquent encore aux femmes suisses, sont aussi des éléments indispensables pour assurer chez nous la réalisation complète de cette démocratie économique.

Enfin M<sup>lle</sup> Neuschwander ouvrit la discussion en demandant, elle aussi, que désormais soit assurée à la femme sa place sans

attendre qu'elle soit de nouveau mise de côté après la guerre. Créer des occasions de travail pour les deux sexes, et préparer la jeune fille à un travail professionnel discipliné sont les conditions primordiales pour voir grandir une génération de femmes capables et de mères et d'éducatrices consciencieuses.

Un film montrant les possibilités de collaboration entre paysannes et citadines et deux films de l'armée clôturèrent cette journée riche en leçons et en visions d'un avenir où régnera une plus grande justice sociale.

## Une interpellation de Miss Rathbone à la Chambre des Communes

Nos lecteurs ont certainement présente à l'esprit l'abominable tragédie du *Struma*, ce bateau qui errait sur la Mer Noire avec environ 800 malheureux passagers, Juifs roumains, auxquels aucun gouvernement n'avait voulu accorder l'autorisation de débarquer. Et le *Struma* étant en fort mauvais état et incapable de naviguer, la première tempête eut raison de lui, et il coula avec ses passagers, dont une dizaine à peine purent être sauvés.

Le Gouvernement palestinien étant un de ceux qui ont nettement refusé le débarquement de ces lamentables passagers, Miss Rathbone, députée indépendante (soit, dans le langage parlementaire anglais, députée des Universités qui ont droit de représentation à la Chambre des Communes) a interpellé le sous-secrétaire d'Etat aux colonies, lui demandant s'il n'était pas possible d'exiger de l'Administration palestinienne qu'elle fasse preuve à l'avenir d'un plus large sentiment d'humanité, des cas semblables ne pouvant malheureusement manquer de se produire. Ces paroles ont été saluées par de vifs applaudissements à la Chambre, et le sous-secrétaire d'Etat a promis d'en tenir compte.

Un petit exemple de ce que peuvent pour les causes d'humanité les femmes qui ont la possibilité de faire entendre leur voix...

## Quelques extraits de lettres qui nous parviennent...

...Malgré toutes les difficultés que cela peut présenter, ne manquez pas de continuer à m'envoyer le Mouvement Féministe, le seul lien régulier qui me reste avec cette malheureuse Europe...

Montevideo (Uruguay). Dr. Paulina LUISI.

...Serait-ce bien difficile ou trop coûteux pour vous de m'envoyer le Mouvement Féministe directement ici en Amérique ? et m'autorisez-vous à en utiliser les nouvelles et les articles qui sont d'intérêt immédiat pour nos membres ici ?

New-York. G. BAER, vice-présidente de la Ligue Internationale des Femmes.

...A propos de la lutte pour la démocratie, j'aimerais recevoir régulièrement le Mouvement Féministe. Pouvez-vous m'en faire assurer le service ?...

New-York. Marie GINSBERG.

...Votre journal me parvient régulièrement et je le lis avec grand intérêt.

Sofia. Mme D. I.

## La réélection d'une femme juge d'enfants

Pour la troisième fois, lors des élections judiciaires qui viennent d'avoir lieu à Genève, M<sup>lle</sup> Blanche Richard a été réélue aux fonctions de juge assesseur pédagogue de la Chambre pénale de l'Enfance, poste qu'elle occupe depuis 1935 avec un dévouement et une conscience admirables. Il est, croyons-nous, peu de mineurs délinquants qui soient suivis avec autant de compréhension et de sollicitude que ceux dont s'occupe M<sup>lle</sup> Richard ; aussi notre journal, dont elle est une fidèle abonée, se fait-il l'interprète de ses nombreux amis pour lui dire ici ses plus chaudes félicitations pour le succès de cette réélection.

## L'emploi de la main-d'œuvre féminine en Allemagne

La *Revue Internationale du Travail* — qui paraît maintenant à Montréal, depuis que le B.I.T. a émigré au Canada, mais que l'on peut aussi se procurer à son siège de Genève — publie dans son numéro de décembre 1941, qui nous est parvenu avec un peu de retard, une étude extrêmement intéressante par son objectivité et sa documentation sur l'emploi fait par le III<sup>ème</sup> Reich de la main-d'œuvre féminine. La place nous manque malheureusement pour analyser dans le détail ces cinquante pages si riches en chiffres et en précisions, mais nous voudrions cependant en dégager quelques aperçus d'ordre général, ceux-ci constituant toujours d'utiles arguments dans la lutte qu'il nous faut mener sans cesse en faveur du droit au travail de la femme.

En effet, l'on distingue deux périodes bien distinctes à cet égard dans la politique nationale-socialiste : la première, qui va de l'avènement du régime jusqu'en 1936, se caractérise par une action vigoureuse pour réduire le chômage. C'est par conséquent celle durant laquelle les possibilités de travail des femmes ont été restreintes, et par conséquent aussi celle que citent toujours tous nos détracteurs héltiques du travail féminin, sans prendre la peine de s'informer si les circonstances n'ont pas changé outre-Rhin ! Et même cependant, et à l'étudier de près, l'on doit constater que, si des mesures restrictives furent prises (exclusion des femmes des services publics, contingentement des admissions d'étudiantes dans les universités, suppression dans certains cas des possibilités de travail des femmes mariées, etc., etc.) l'on chercha d'autre part à diriger les forces féminines vers d'autres emplois : le service domestique d'abord (naturellement !), l'agriculture, l'hôtellerie, les métiers de la couture et de la mode, la photographie... Ce ne fut donc point comme chez nous la simple in-

terdiction, arrive que voudra aux femmes exclues de certains travaux, mais bien, et selon la tendance germanique à tout organiser, un choix parmi les métiers que l'on estimait « féminins ».

Ces mesures restrictives, d'ailleurs, ne furent pas de longue durée, puisque dès 1933, l'expérience pratique obligea à les adoucir. Cette année-là déjà, les municipalités étaient avisées de surseoir à l'application du règlement exigeant le congédiement des femmes dont de proches parents remplassaient un emploi lucratif ; avis qui fut suivi, dès 1936, d'un autre abrogeant la priorité donnée dans les bureaux de placement aux hommes sur les femmes ; puis, en 1937, d'un autre encore abolissant l'interdiction d'emploi pour des femmes bénéficiant de prêts au mariage. Enfin, en 1938, et devant la pénurie de main-d'œuvre la situation fut complètement renversée, et l'effort des autorités se porta dès lors sur l'augmentation de l'emploi de la main-d'œuvre féminine, aussi bien de celle des femmes mariées que des femmes célibataires. Dix-huit mois donc avant que n'éclatât la guerre, la politique recommandée partout dans le Reich était celle de favoriser le travail féminin. L'on s'en aperçut d'ailleurs chez nous, puisque c'est à ce moment-là que furent rappelées un si grand nombre de jeunes Allemandes engagées comme domestiques en Suisse septentrionale et orientale que les conditions du travail ménager dans ces régions en furent fortement influencées. Et l'année suivante, et durant les mois qui précédèrent le début des hostilités, l'on comptait que cette augmentation du nombre des femmes au travail était de 8,9 % alors que celle des hommes n'était que de 3,6 %. Le chiffre absolu des femmes de plus de 16 et de moins de 60 ans qui n'exerçaient pas un travail lucratif, mais qui venaient être employées, était alors d'environ cinq millions. Et les plus récentes statistiques montrent que ce chiffre a même été dépassé : à fin 1940 en effet, sur un total de population active de plus de 22 millions, on comptait, en chiffres ronds 14 millions d'hommes et 8 millions de femmes, soit respectivement le 62 % et le 37 % du total.

Les catégories de professions dans lesquelles les femmes sont actuellement les plus nombreuses sont d'abord, comme il est facile de le supposer, les services domestiques (27 %) — quand bien même les bureaux de placement n'autorisent l'engagement d'une domestique que lorsque la maîtresse de maison est malade, enceinte ou âgée de plus de cinquante ans, ou qu'aucun membre de la famille n'est en mesure d'effectuer le travail ménager ! La catégorie des magasins et bureaux (20 %) vient ensuite, puis, mais avec un pourcentage moindre, l'agriculture et l'horticulture (11,9 %), puis de nouveau avec un saut du pourcentage l'industrie du vêtement et l'industrie textile (6 et 5 %). Même dans une Allemagne bien organisée, les femmes sont malheureusement relativement nombreuses dans des travaux non qualifiés de tout genre (6 %). En ce qui concerne les professions libérales et les métiers bien qualifiés, un gros effort a été fait pour recruter du personnel enseignant pour les écoles primaires et secondaires, des femmes médecins, des pharmaciennes, des chimistes et des physiciennes ; des femmes ont été appelées à professer dans des universités, d'autres orientées vers le dessin scientifique ou la pe-

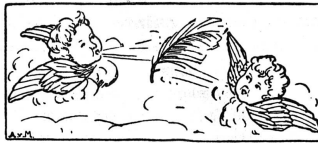
tite mécanique, d'autres encore dirigées vers l'activité sociale, car il y aurait grande pénurie d'assistantes sociales. Enfin, des dispositions spéciales ont encore été prises pour utiliser le concours des femmes qui, en raison de leurs occupations ménagères et familiales, ne peuvent consacrer qu'une partie de leur temps à d'autres travaux : c'est ainsi que l'on a créé des postes de 5 et 4 heures dans certains usines métallurgiques et textiles et sur les chemins de fer de la Rhénanie.

Tout ceci, bien entendu, ne touche en rien à la participation féminine aux services de l'armée, sur laquelle nous n'avons jamais vu nulle part des renseignements du même ordre que ceux qui nous ont été fournis pour l'Angleterre ; ni au travail féminin dans les usines de munition et de matériel de guerre sur lequel nous n'avons eu que peu de précisions, ni enfin au service appelé d'abord Service « volontaires » de travail, mais qui a fini par devenir obligatoire. Le plus récent décret pris à ce sujet, en date de juillet 1941, porte l'effectif de ce service à 150.000 femmes par an, et 800.000 jeunes filles et femmes l'auraient accompli depuis 1939. Après une année de service, celles-ci sont tenues de collaborer pendant une période de six mois encore à l'effort de guerre, étant généralement affectées à des bureaux, des services administratifs ou de défense nationale, ou encore d'hygiène et de prévoyance sociale.

Tout ceci, et si l'on considère en général cette activité féminine, aura permis de bien précieuses expériences en matière d'adaptation des femmes à certains travaux, ainsi qu'en matière économique, sociale et féministe. Mais tout ceci aussi pose forcément la question angoissante de l'emploi de ces forces féminines quand sonnera l'heure, si lointaine encore qu'elle puisse paraître, de la démobilisation masculine : que deviendront toutes ces femmes ? les renverra-t-on comme des pièces interchangeables d'une machine de guerre à des travaux qu'elles auront oubliés, et à des foyers qui n'existeront plus ? combien effrayante sera la crise de chômage féminin qui sévira alors ? et pourra-t-on faire pour la conjurer ? Ce sont des problèmes qu'agitent les féministes dans tous les pays : or l'Alle-

magne étant un de ceux où l'activité féminine rémunérée semble avoir pris un essor d'autant plus considérable qu'il a fallu d'abord renverser complètement la direction première, il serait naturel que soit grande l'influence des circonstances dans ce pays sur le marché mondial du travail féminin.

J. GUEYBAUD.



## DE-CI, DE-LÀ

### Le sang-froid d'une conseillère municipale.

Au cours du bombardement de la banlieue parisienne par la Royal Air Force, une bombe de 500 kilos tomba sur la terrasse de l'hôpital civil de Neuilly et anéantit les étages supérieurs, heureusement inoccupés ; les explosions semèrent la panique dans les salles des étages inférieurs où se trouvaient de nombreux malades. La directrice de l'établissement, qui occupe ce poste depuis sept ans, prit aussitôt les mesures nécessaires et rassura ses pensionnaires. Cette directrice est Mme Germaine Berton, en religion mère Saint-Gaston, supérieure générale des sœurs St-Thomas de Villeneuve, qui vient d'être nommée conseillère municipale de la commune de Neuilly.

S. F.

### Suocès féminins.

Mlle Elly Furler, de Ziefen (Bâle-Campagne), avocate, secrétaire de la II<sup>me</sup> Chambre civile du Tribunal cantonal bernois, a été nommée greffière du Tribunal cantonal, à la place de M. G. Eggen, devenu directeur du Registre foncier fédéral. C'est la première fois qu'une femme occupe ces hautes fonctions judiciaires. Souhaitons qu'elle ne reste pas seule, et que, dans plusieurs cantons, des juristes femmes soient, elles aussi, appelées Tribunal cantonal bernois, a été nommée greffière de tribunal.

— Mme Lux Studer-Guyer, l'architecte de la

Saffa, en 1928, a été chargée de la construction du Home pour dix-neuf vieillards que l'Union suisse des coopératives de consommation va édifier à Jongny sur Vevey. Mme Studer a déjà établi les plans de la Maison de vacances de Weggis et travaillé à la transformation de la Maison de vacances de Jongny.

S. F.

### Trente mille layettes avec des sacs à farine !...

Tel est l'usage ingénieux que fit le Foyer Féminin, fondé par l'Union Chrétienne de Jeunes Filles à Toulouse, des sacs contenant de la farine envoyée par la Croix-Rouge américaine. Double usage : puisque le contenu de ces sacs a nourri bien des affamés, et que le contenant a vêtu un si grand nombre de bébés !

### Bref et bon.

Nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de relater l'utile et vaillante activité des Oeuvres de guerre dans le Moyen Orient de l'Alliance Universelle des Unions chrétiennes de jeunes filles (organisation de homes, de foyers, etc. pour infirmières, femmes dans les services auxiliaires de l'armée britannique). La direction de ces œuvres est confiée à Miss Begg, femme énergique, et qui ne perd pas son temps en vaines paroles, comme le prouve la dépêche lapidaire qu'elle envoya à la femme du vice-roi des Indes, qui lui demandait comment elle pourrait l'aider : « Ai besoin d'un frigidaire et de deux autobus... »



## Un nouvel appel de l'armée suisse aux femmes

On peut voir affiché partout sur tous les postes d'affichages officiels le nouvel appel qu'adresse l'armée suisse aux femmes. Car, bien que des milliers de femmes se soient enrôlées dans les Services féminins complémentaires lors des angoissantes journées d'il y a mainte-

## Le centenaire d'Hermann Greulich et le vote des femmes

L'on a célébré dernièrement, et surtout en Suisse allemande, le centenaire de la naissance de l'un des pionniers du socialisme en Suisse, celui que l'on désignait sous le surnom à la fois amical et respectueux du « papa Greulich ». Une belle figure, en effet, de travailleur et d'idéaliste, dont la biographie mériterait que l'on s'y arrête pour

les exemples qu'elle apporte de courage tranquille, de pitié humaine, et de dévouement absolu à des convictions profondes.

...Et aussi, ajouterons-nous, pour tout ce que Greulich a fait pour la cause des femmes, et pour tout ce que les femmes de sa famille, sa mère d'abord, sa femme ensuite lui ont apporté. Il n'est donc pas étonnant qu'il ait été un fervent partisan du vote des femmes ; car toujours, et en toute occasion, il défendit notre cause : pour ne citer que deux cas, rappelons la motion en fa-

veur du vote des femmes qu'il déposa au Conseil National le 4 décembre 1918 et qui, jointe à celle de son collègue radical Göttscheim, fut la base de toutes nos campagnes suffragistes dès cette époque ; puis le texte déjà tout prêt de celle qu'après sa mort on retrouva dans son pupitre au Conseil National comme son testament politique, et que nous reproduisons ci-dessous en hommage à l'anniversaire que l'on vient de célébrer, et qu'un journal comme le nôtre se devait de rappeler.

Motion.

Der Bundesrat wird eingeladen, Reichsrund Antrag einzubringen über die Zuerkennung des Stimmrechts und der gleichen Wählbarkeit der Schweizerbürgerinnen mit den Schweizerbürgern.

Cliché „Die Frau im Leben und Arbeit“.



## Publications reçues

ANDRÉE : Sacha, Librairie Payot, Lausanne, 1 vol.

« Un véritable ouvrage, de nature à être utile, écrit de Senacour dans les *Observations* qui précèdent *Obermann*, ne doit être ni publié promptement, ni même entrepris trop tôt ». En livrant Sacha au public, Mme Andrée est, croyons-nous, tombée dans ce double travers. Sacha est un de ces livres incolores, impersonnels, qui semblent avoir été écrits par leur auteur pour le seul plaisir de celui-ci, afin de satisfaire un impérieux désir de manier la plume, et de se raconter en coupant soigneusement chaque cheveu en quatre.

Nous ne connaissons point les deux précédents

livres de Mme Andrée : *La Nature qui appelle* (Ed. La Baconnière) et *Amour libre ou mariage* (Ed. Payot). Nous souhaitons que leur tenue littéraire soit supérieure à celle de cette histoire, si insistante que l'on ne sait comment la résumer.

Pour décrire les états d'âme de Mme Carot, tendre mère de Sacha, veuve qu'on croit inconsolable mais qui redevient la femme de l'amour quand passe la tentation, Mme Andrée a choisi la forme du journal. Et le juvénile roman de Sacha (grand fils qui a surpris le secret de sa mère) est contenu dans la correspondance qu'il échange avec Michèle, sa fiancée. Tout cela, comme on le voit, relève de la banalité. Mais tout cela, aussi, relève du domaine sentimental et le propre du sentiment est d'être éternel. Un talent réel, où l'originalité de l'expression répond à la pensée profonde, eût pu rénover un genre décidément bien démodé et qu'il n'est plus permis d'aborder qu'avec des dons spontanés qui renouvellent toute chose. Ces dons font-ils défaut à Mme Andrée, ou celle-ci a-t-elle négligé de les développer par le travail et l'étude des grands maîtres de la plume ? On se le demande. Quoiqu'il en soit — dans les circonstances actuelles surtout — le labeur littéraire ne devrait-il pas être réservé à des œuvres de valeur ou, du moins, agréables à lire ? Sans compter que le papier devient rare ! R. G.

Arthur BRITSCHON : *Compagnons de l'Aurore*. Ed. La Baconnière. Neuchâtel 1942. Prix : fr. 3.—

Dans ce nouveau volume de vers, admirablement présenté, tout est nuances, clairs-obscurs, mélancolie, regret de ce qui n'est plus... nostalgie ! Chaque sujet y est comme voilé, enveloppé de brume, c'est une musique en mineur.

Certes, il y a du charme et de la douceur dans ces rythmes chantants, mais ce souffle en essouffement un peu court, c'est pourquoi les quatre derniers poèmes nous plaisent mieux que les autres parce que la personnalité de l'auteur s'y affirme d'avantage. Et pourtant dans les premiers, il en est de charmants. L'auteur ne nous cache pas son admiration pour Francis Jammes et l'on sent qu'il en a subi l'influence.

On est heureux en parcourant ce volume de sentir que la poésie veille encore dans un monde démantelé par le maheur. Le rêve y est donc encore possible :

C'est la grise ritournelle  
de l'auberge sous les branches,  
C'est le pas du vieux facteur  
et la lettre d'Australie.  
C'est le royaume secret  
de la rivière et des trembles,  
C'est le jardin de marraine,  
l'orage sur la Savoie.  
C'est l'oasis retrouvée  
comme aux jours miraculeux,  
C'est la pénombre azurée,  
et le repos amoureux.

Juin bourdonnant, vaine escale,  
je cherche au cœur de ta flamme,  
La joie de la source noire  
qui chantait sous les ombelles.

H. NAVILLE.

Pages suisses, collection dirigée par Alfred Werner, Jacques Rossel et François Lachental. Deuxième série, six cahiers à 60 centimes l'un. Dépôt : Naville et Cie, Genève.

Notre journal a déjà attiré l'attention de ses lecteurs sur cette collection, due à l'initiative

de quelques jeunes, désireux d'évoquer sous une forme facilement accessible à tous, les divers aspects politiques, historiques, économiques, scientifiques ou littéraires de notre patrimoine national. Et la seconde série, qui vient de sortir de presse, toute coquette sous sa couverture bleue, tient largement les promesses de la première série : il y faut tout spécialement noter l'événement biographique par laquelle M. E.-A. Niklaus évoque à nouveau la vie si souvent contée de Pestalozzi, mais en en faisant, comme l'a si justement relevé Rob. de Traz, un être humain qui souffre avec l'humanité, et non pas l'ennuyeux pédagogue sous les traits duquel on nous l'a trop souvent uniquement représenté. Notons aussi la si claire et belle leçon du professeur Pittard sur la *Préhistoire de la Suisse*, qui permet aux plus profanes d'envisager d'un coup d'œil le déroulement des périodes de l'âge quaternaire, et les pages si fortement pensées du professeur Brunner de Zurich, excellentement traduites en français par une jeune couple sous le titre significatif de *Ration de réserve*.

MM. Laive d'Epinay, avec une étude sur l'agriculture suisse et la guerre, Charles Borel en parlant des *Barrages en Suisse romande*, et M. Kues avec des *Croquis genevois*, complètent fort bien cette série qui trouvera comme la première de nombreux lecteurs. Et en terminant, souhaitons d'abord que parmi ceux-ci se rencontrent des mécènes susceptibles de souscrire à un fonds de garantie qui permettra l'édition de nouvelles séries ; et ensuite, et reprenant un vœu déjà formulé, que nos jeunes éditeurs n'oublient pas que les femmes chez nous ont contribué et contribuent encore au patrimoine national ! Nous